

Réunions publiques

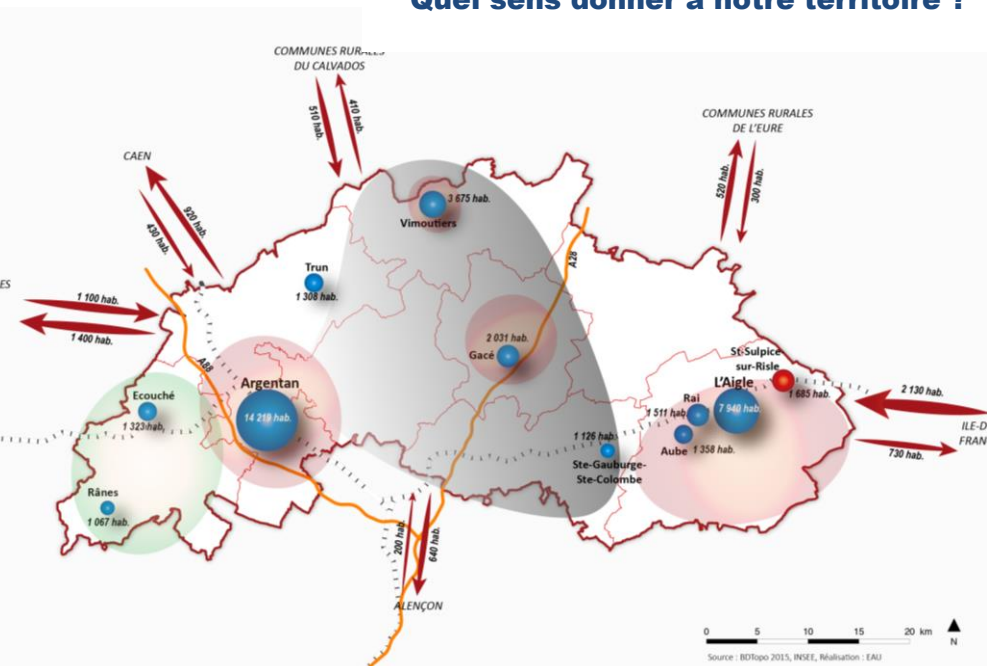
Les habitants du Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche sont conviés à participer à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document d'urbanisme stratégique dont les plans locaux d'urbanisme (PLU) devront tenir compte.

Construisons ensemble notre avenir pour les 20 prochaines années.

« Quels enjeux pour le Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche ?

Quelles ambitions stratégiques pour y répondre ?

Quel sens donner à notre territoire ? »



**Sont concernés les habitants
des 3 Communautés de
Communes suivantes :**

**. CDC Argentan Intercom
(52 communes)**

**. CDC des Vallées d'Auge et
du Merlerault
(48 communes)**

**. CDC des Pays de l'Aigle
(30 communes)**

Les réunions se tiendront de 19h à 20h30 les :

Mardi 26 septembre à l'Aigle, pôle administratif

Mardi 3 octobre à Vimoutiers, salle de la médiathèque

**Jeudi 12 octobre à Argentan, Maison des Entreprises et
des Territoires**



Equipements



Mobilités



Environnement et paysages



Population



Logements



Economie

Contact : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche

Maison des Entreprises et des Territoires

12 route de Sées - BP 40038 - 61 202 Argentan cedex

Tél : 02.33.36.85.83 – mail : contact@p2ao.fr

